

l'intention d'élargir le cadre de cette loi, de façon à pouvoir participer à une plus grande variété de projets qu'il ne le fait actuellement?

L'hon. Maurice Sauvé (ministre des Forêts): Monsieur l'Orateur, il ne sera pas nécessaire d'amender la loi pour réaliser les objectifs que propose l'honorable député de Charlevoix.

LA DÉFENSE NATIONALE

A PROPOS DE LA FERMETURE DE CERTAINES BASES AMÉRICAINES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Peut-il nous dire si la fermeture des 95 bases militaires américaines, annoncée hier par le secrétaire à la Défense des États-Unis, aura des répercussions sur la défense nationale canadienne?

(Traduction)

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, à mon avis il ne serait pas convenable de commenter l'annonce faite à Washington avant d'avoir plus de détails; ils devraient nous parvenir très bientôt. Sauf erreur, on n'a proposé aucun changement qui aurait un effet direct.

(Texte)

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à celle qui a été posée tout à l'heure à l'honorable ministre de la Défense nationale par l'honorable député de Shefford (M. Rondeau), relativement à la décision du gouvernement américain de fermer certaines bases militaires.

Le gouvernement américain a-t-il avisé le Canada de son désir de fermer certaines bases militaires que les États-Unis détiennent à l'heure actuelle, dans notre pays?

Naturellement, nous voulons avoir une réponse aussi exacte que possible, afin de savoir s'il est vrai que les États-Unis cessent toute activité de ce genre au Canada.

Monsieur l'Orateur, est-ce l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui doit donner la réponse au ministre de la Défense nationale?

(Traduction)

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'a prié de considérer cette question comme préavis en son nom.

M. Donald MacInnis (Cap-Breton-Sud): Monsieur l'Orateur, à propos de la réponse du

[M. Bélanger.]

ministre de la Défense nationale, j'aurais une question supplémentaire à poser au premier ministre. Le ministre de la Défense nationale a pris note d'une question au nom du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Est-ce l'indice d'une nouvelle coupe au sein du ministère de la Défense nationale, où il n'y aurait plus qu'un seul ministre?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Si coupe il y a, monsieur l'Orateur, je crains qu'elle ne se produise plutôt dans les rangs de l'opposition.

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE COMTÉ DE PICTOU—PALLIATIFS DU CHÔMAGE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie. J'aimerais demander au ministre s'il a reçu un télégramme du président du *Board of Trade* de Pictou au sujet du chômage qui sévit dans les chantiers locaux, par suite des récents congédiements. Le ministre se souviendra qu'il y a quelques semaines je lui ai signalé le télégramme que lui avait envoyé le syndicat. A-t-il réussi à obtenir que des réparations de navires soient confiées à ce chantier?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, le télégramme dont parle le député ne m'a pas encore été signalé. Mais je vérifierai volontiers s'il a été reçu. Je puis, toutefois, lui assurer qu'au ministère de la Production de Défense, nous cherchons tous les moyens de procurer du nouveau travail aux chantiers de Pictou.

LA CITOYENNETÉ ET L'IMMIGRATION

DISPARITION DU PORTRAIT DE LA REINE DES TRIBUNAUX DE LA CITOYENNETÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État voudrait-il faire savoir à la Chambre pourquoi il a donné avis au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration de faire enlever les portraits de la Reine des tribunaux de la citoyenneté?

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, l'affirmation du député est absolument infondée.

L'hon. M. Churchill: Je poserai une question supplémentaire. Le secrétaire d'État assume-t-il la responsabilité de l'avis donné par le